

## Mesures à respecter pour la pratique de la physiothérapie durant la pandémie de Covid-19

---



Le physiothérapeute appartenant à une classe à risque de développer des complications n'effectue aucun travail en contact avec des patients.



Le physiothérapeute évalue, pour chaque patient individuellement, en fonction de son âge et de son état de santé) les risques à effectuer/ne pas effectuer le traitement. En cas de doute, il prend contact avec le médecin prescripteur.

Le patient conserve toute liberté de suspendre le traitement s'il le souhaite.

Les personnes vulnérables qui se rendent au cabinet doivent prendre des précautions particulières et éviter notamment d'utiliser les transports publics.



La distanciation sociale peut être respectée entre les patients qui fréquentent le cabinet grâce à une organisation soignée des plannings des différents physiothérapeutes : si vous êtes plusieurs à exercer dans les locaux, décaler vos rendez-vous pour éviter au maximum que les patients se croisent à la réception.



Lors de la prise de rendez-vous par téléphone ou lors de l'arrivée du patient au cabinet, le physiothérapeute s'assure qu'il ne soit pas susceptible d'être infecté en utilisant le [questionnaire CoronaCheck](#). Si tel devait être le cas, il s'abstient de le traiter et lui demande d'appeler son médecin.

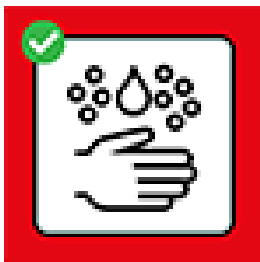
## Organisation des rendez-vous

---

- Si plusieurs physiothérapeutes exercent dans le cabinet, décaler le début des séances de façon à éviter les contacts entre patients à la réception
- Limiter au maximum le temps que le patient passe en salle d'attente : lui demander d'arriver juste à temps à son rendez-vous
- Prier le patient de venir seul à ses rendez-vous, ou accompagné d'une seule personne s'il s'agit d'un enfant ou d'une personne qui ne peut pas se déplacer seule
- Prévoir plus de temps que d'habitude pour les séances, de manière à avoir le temps de nettoyer la table de traitement et le matériel utilisé entre chaque patient

## Aménagement du cabinet

---



Dès son arrivée au cabinet, demander au patient de [se laver les mains](#) avec du savon, tout aussi efficace que le gel hydro-alcoolique si le lavage est effectué soigneusement. S'il n'y a pas de lavabo près de l'entrée, mettre du désinfectant à sa disposition.

Prévoir suffisamment d'essuie-mains et de mouchoirs en papier ainsi qu'une poubelle fermée.



Retirer quelques sièges de la salle d'attente pour assurer une distance suffisante entre les patients en cas de retard imprévu dans les rendez-vous.

Retirer les journaux de la salle d'attente.

[Afficher les règles d'hygiène](#) et les expliquer au patient.

20.04.2020



## Hygiène

---

### **Mettre en pratique très strictement les règles d'hygiène habituelles :**

- [Se laver soigneusement les mains](#) en arrivant au cabinet, avant et après chaque traitement
- Ne porter ni bague, ni montre, ni bracelet
- Garder des ongles courts et sans vernis
- Porter des vêtements de travail (blouse et pantalon, ou T-shirt et pantalon), les laver tous les jours, voire plus fréquemment en fonction des traitements effectués
- Changer les draps et nettoyer la table de traitement après chaque patient, en particulier la tête, avec un désinfectant de surface ou un nettoyant ménager habituel

### **Précautions supplémentaires :**

- [Porter un masque](#), les traitements impliquent forcément une proximité entre physiothérapeute et patient. Le masque de soins peut être utilisé pour une durée de 4 heures consécutives (jusqu'à 8 heures selon recommandation OFSP) s'il est laissé en place.
- Nettoyer/désinfecter le matériel et les accessoires utilisés pendant le traitement
- Nettoyer fréquemment les poignées de porte
- Nettoyer fréquemment son téléphone avec une lingette désinfectante

20.04.2020